

Projet Pédagogique

Septembre 2021 / Septembre 2022

Accueil de loisirs multi-sites 3-17 ans



Communauté de Communes
Du Rhône aux Gorges de l'Ardèche
07700 BOURG SAINT ANDEOL



DIRECTEUR :
Raphaël CONSTANTIN



Sommaire

1	Présentation du service enfance jeunesse DRAGA	3
1.1	La Communauté de Communes DRAGA	3
1.2	Le service enfance – jeunesse	3
2	Réflexions autour des constats	4
2.1	Les visées éducatives	4
2.2	Elaboration du Projet pédagogique par l'équipe d'animation	5
2.3	Synthèse du Projet pédagogique :	8
3	Moyens :	10
3.1	L'équipe pédagogique :	10
3.2	Les locaux :	11
3.3	Le matériel :	13
3.4	Le financement :	13
4	Méthodes :	13
4.1	Une méthode adaptée à chaque tranche d'âge :	13
4.2	Le projet collectif ACM DRAGA 2.0:	14
4.3	Passerelle secteur Petite enfance/Accueil de loisirs 3-5 ans :	15
4.4	Les séjours :	15
4.5	La pratique des activités physiques et sportives	16
4.6	Information jeunesse :	17
4.7	L'utilisation des réseaux sociaux :	17
4.8	Relations familles :	18
4.9	Rôle de l'animateur :	18
4.10	Réunions de préparation et Homework :	19
4.11	Partenaires :	19
5	Organisation	20
5.1	L'accueil des 10-17 ans :	20
5.2	Le planning d'activités :	20
5.3	Inscriptions et offre d'accueil :	21
5.4	L'accueil des jeunes porteurs d'un handicap :	21
5.5	L'assistant sanitaire :	22
5.6	Gestion de la crise sanitaire :	22
5.7	Les repas et le nettoyage des locaux :	22
6	Système d'évaluation :	23

1 Présentation du service enfance jeunesse DRAGA

1.1 La Communauté de Communes DRAGA

Située dans le département de l'Ardèche, la Communauté de Communes DRAGA a été créée le 1^{er} janvier 2004 et se compose aujourd'hui de 9 communes : Bidon, Bourg-Saint-Andéol, Gras, Larnas, Saint Just d'Ardèche, Saint Marcel d'Ardèche, Saint Martin d'Ardèche, Saint Montan et Viviers.

Cette entité administrative couvre une superficie de 30500 hectares pour un total d'environ 19 013 habitants (population légale en 2015).

Les compétences de la Communauté de Communes sont multiples, l'idée est de mutualiser les moyens et de permettre à chaque commune participante de bénéficier des mêmes services à des coûts intéressants.

Depuis juillet 2007, la Communauté de Communes DRAGA souhaite promouvoir des actions socioéducatives nouvelles en direction des enfants et des jeunes de 0 à 18 ans. Cette population en constante évolution constitue environ 24 % de la population totale des communes du territoire, ce qui implique l'importance du service enfance jeunesse dans le travail de la collectivité. Le nombre d'enfants âgés de 3 à 17 ans s'élevait lui, en 2016 à 3540 (chiffres CAF 2016).

1.2 Le service enfance – jeunesse

Depuis le 1^{er} mai 2012, la Communauté de Communes a pris en charge la gestion et le développement de toutes les actions Enfance et Jeunesse existantes sur le territoire.

Direction du service		1 agent : 1 directrice	
Pôle administratif		2 agents : 1 secrétaire comptable / 1 secrétaire	
Pôle logistique et évènementiel		2 agents	
Projet social/Service public proximité		1 responsable/ 3 animatrice France services 5 gérantes API	
Secteur petite enfance		2 agents : 1 coordinatrice / 1 animatrice	
1 Relais des Assistantes Maternelles	3 Crèches associatives	1 Maison des Assistantes Maternelles	
1 lieu d'accueil parents-enfants			
Service enfance-jeunesse		8 agents : 1 chef de service / 1 responsable ACM / 1 responsable ADJ 4 animateurs Animateurs saisonniers : selon le besoin	
Accueil de loisirs multi sites 3 / 17 ans Local Jeunes Viviers Local jeunes Intercommunal de Bourg-Saint-Andéol Ecole de Bourg Saint Andéol + CL quai Tzélépoglou		Accueil de jeunes 14 / 17 ans Local Jeunes Viviers Local jeunes Intercommunal de Bourg-Saint-Andéol	
Information Jeunesse 11 / 25 ans Ressources apportées par les animateurs selon les besoins repérés ou demandes spécifiques			
Animations de proximité Dans les communes et les collèges du territoire			

2 Réflexions autour des constats

2.1 Les visées éducatives

La crise sanitaire a retardé la conception et l'écriture du projet éducatif 2020-2025, c'est pourquoi, nous avons fait le choix de continuer à travailler autour du projet 2015-2020 pour cette année. Une mise à jour du projet pédagogique sera faite au cours de l'année, en fonction des nouvelles orientations données par les élus.

Depuis juin 2015, l'équipe d'animation peut s'appuyer sur un projet éducatif, émanation d'une réflexion collective d'élus locaux.

La base des orientations éducatives est fondée sur une détermination collective à

« Assumer les responsabilités en conduisant les générations successives d'enfants habitant sur le territoire jusqu'à l'entrée dans l'âge adulte en leur permettant d'être des acteurs dans l'espace social ».



Cette orientation fondamentale se précise par le biais de différentes thématiques et actions :

- **Temps Libre et citoyenneté** : La vie de la cité appartient aux enfants / Aménagement des espaces qui permet la rencontre et l'échange avec les jeunes / Découverte des activités culturelles, sportives et patrimoniales
- **La parentalité** : Partenariat avec les professionnels / Associer / Impliquer / Informer / Se rencontrer / Réalisation d'espaces extérieurs / Guide de l'enfant à destination des parents et futurs parents / Soutenir / Création d'un lieu ressources 0-18 ans
- **Fonctionnement et développement** : Développement d'actions avec les associations du territoire / Prévention et insertion des jeunes / Découverte de son territoire / Visibilité et communication des lieux d'accueils / Accessibilité à la formation BAFA / Mobilité des jeunes
- **Questions sociales** : Famille : accompagnement, accueil, lien / Gestion : coordination, coopération / Développement : organisation, création (Centre Intercommunal d'Actions Sociales) (Equipements divers)

Le projet d'animation de la vie locale est une commande politique issue d'un travail réalisé par les élus de la commission enfance jeunesse de la Communauté de communes. Il est piloté par Selima Guittouni.

L'élaboration de ce projet a pour but de renforcer la cohésion et l'efficacité des actions, et le soutien à la vie associative et aux acteurs du territoire. Il vise à améliorer le quotidien des personnes et à favoriser le lien social. Ce projet est construit sur plusieurs axes et en cohérence avec les besoins identifiés, et s'appuie sur différents travaux effectués de 2014 à 2016 :

- Un diagnostic petite enfance – enfance – jeunesse - lien social exposé, le 28 février 2014 a permis d'identifier des tendances et des enjeux clés
- Le projet éducatif enfance jeunesse – famille réalisé par la commission enfance jeunesse de la Communauté de Communes en juin 2014 qui a permis de définir la feuille de route de la politique intercommunale petite enfance – enfance - jeunesse 2015 – 2020.
- L'analyse et l'observation du pôle petite enfance – enfance – jeunesse de la Communauté de Communes Draga et des partenaires concernant les différents publics accueillis et la mise en place des actions dans les structures du territoire.

Chaque action sera déclinée par une fiche action qui précisera les modalités de mise en œuvre ainsi que les acteurs et partenaires à mobiliser. Les critères et les indicateurs y seront définis. Ces différents points seront co-construits avec les acteurs concernés.

2.2 Elaboration du Projet pédagogique par l'équipe d'animation

Première étape : Réflexions individuelles autour des constat:

Dans un premier temps, l'équipe de direction s'est réunie afin d'échanger autour des orientations pédagogiques à transmettre au reste de l'équipe. Au cours de ces échanges, il a semblé évident, au vu de la réussite du projet 2020-2021 conduit auprès de notre public, de poursuivre la réflexion pédagogique amorcée autour des effets de la crise sanitaire.

C'est pourquoi, il a été demandé aux membres de l'équipe de réaliser un premier temps de travail individuel à distance en s'appuyant sur leurs constats de l'année précédente.

Ils avaient le choix entre supprimer ou garder les différents constats qu'ils avaient alors suggérés et/ou en ajouter en fonction de la nouvelle actualité.

Pour chaque constat gardé, les animateurs devaient préciser, jusqu'où il pouvait aller pour traiter cet item.

De ce travail est ressorti l'objectif général suivant :

Permettre aux enfants/jeunes de se reconnecter au « monde d'avant »

Par la suite, le chef du service enfance/ jeunesse et les deux responsables des accueils collectifs se sont réunis afin d'échanger autour de ce travail. Trois notions ont permis de résumer les constats de l'équipe

- Le manque de lien entre les accueils collectifs de mineurs et les familles
- Profiter des actions pour sensibiliser et faire de la prévention
- Les accueils collectifs de mineurs sont une solution pour combler les manques générés par la crise sanitaire.

Deuxième étape : Réflexions collectives autour de la situation actuelle et du « monde d'avant » :

Dans un premier temps, des groupes de deux ont été constitués au sein de l'équipe. Chaque duo représentait un acteur de l'accueil collectif de mineurs :

- Un enfant
- Un adolescent
- Un parent
- Un animateur

Ils devaient répondre aux questions suivantes :

- Quelles phrases, je pouvais dire il y a un an et demie et que je ne dis plus aujourd'hui ? *Exemple : « On se fait la bise ? »*
- Quelles phrases je prononce aujourd'hui, et je n'aurais jamais pensé les dire il y a un an et demie ? *Exemple : « T'as pris ton attestation avant de sortir ? »*
- Qu'est-ce que je regrette du monde d'avant ?
- Qu'est-ce que je ne regrette pas du monde d'avant ?

Dans un second temps, un brainstorming a été fait avec l'équipe afin de cibler des notions qui viennent combler les manques repérées lors du premier temps de travail, 3 items en sont ressortis :

- **Le manque de lien social** (faire la fête, délirer, être spontané, voyager, loisirs, plaisirs, mélange, rencontres) : Les fêtes / les rassemblements, une vie associative, des spectacles/événements sportifs et culturels, des restos, des voyages, jeux d'avant (cartes, billes, pogs), moins de contraintes sécuritaires, moins de virtuel, plus de ruralité, plus de personnes en extérieur, plus de simplicité / de spontanéité, plus de liens / d'attaches.
- **Le manque de repères** (de nouvelles habitudes, climat, décrochage scolaire, isolement, augmentation du temps d'écran, utilisation excessive du numérique) : L'histoire du monde, sans technologie/moins d'écran (ou trop !), s'occuper autrement (légos, lecture, dessin, kaplas, solitaire...), savoir utiliser des cartes, pas de TV réalité / influenceurs, plus de ruralité, plus de personnes en extérieur, plus de simplicité / de spontanéité, moins de population.
- **Le manque de bien-être** (conflits, tout est commenté, menace du virus, certaines activités non reconnues) : Pas de covid (règles protocoles sanitaires), une planète préservée, une vie associative, des spectacles/événements sportifs et culturels, des restos, des voyages, de plus en plus de liberté d'expression, moins de pollution, moins de ruralité, de plus en plus de personnes en extérieur, moins d'inégalités, moins de population.

Ce travail nous a permis également de dégager 4 thématiques qui seront traitées lors des différentes vacances scolaires :

- Le monde sans technologie actuelle : automne
- Les fêtes du monde : hiver
- « Le bonheur est dans le pré » : printemps
- Les jeux du monde : Eté

Synthèse : Des manques et besoins créés par la crise sanitaire

Les différents confinements qui se sont succédés depuis mars 2020 ont rythmé la vie des français. Le temps passé en famille a augmenté, permettant aux parents et leurs enfants d'avoir une meilleure vision de leurs vies respectives notamment scolaires et professionnelles. Néanmoins, une étude menée par l'assemblée des communautés de France met en lumière que ce temps familial s'est accompagné par une augmentation du temps passé devant les écrans, en effet, 62 % des enfants et 69 % des adolescents admettent passer plus de temps devant les écrans.

Ce phénomène est accompagné par un niveau de sédentarité inquiétant : 60 % des jeunes ont observé une baisse de leurs activités physiques, 42% pour les enfants en septembre 2021. Cette tendance a même augmenté avec le deuxième et le troisième confinement qui a entraîné l'arrêt total de certaines associations sportives et culturelles. Pour être plus précis, 6 enfants sur 10 ont eu une pratique sportive irrégulière dans la semaine. Il ne faut pas négliger les 14 % des jeunes qui déclarent n'avoir pas fait de sport durant la première période de confinement, taux qui grimpe à 20 % pour les lycéens.

Les inégalités scolaires se sont également renforcées notamment pour les foyers les plus modestes, cette même étude montre que 20 % des enfants se sont désengagés de leur scolarité, ce chiffre atteint même les 30 % en zone d'éducation prioritaire.

Le confinement a renforcé le sentiment d'isolement, d'autant plus dans les régions rurales. Ce sentiment évalué à 16% est passé à 38% pendant le deuxième confinement (46% chez les jeunes). La vie sociale des jeunes (qui est très importante pour ce public) a été restreinte. A la sortie du deuxième confinement, les jeunes éprouvaient le besoin de prendre l'air et de faire des activités dans la nature (58%).

Néanmoins, les adolescents notamment ont réussi à s'adapter pendant le confinement, pour vivre cette situation plutôt bien. Ils réagissent en conséquence aux situations et ne sont pas dépendants des structures de loisirs pour occuper leurs temps libres ce qui peut expliquer que les structures éducatives ont pu être déserté par le public.

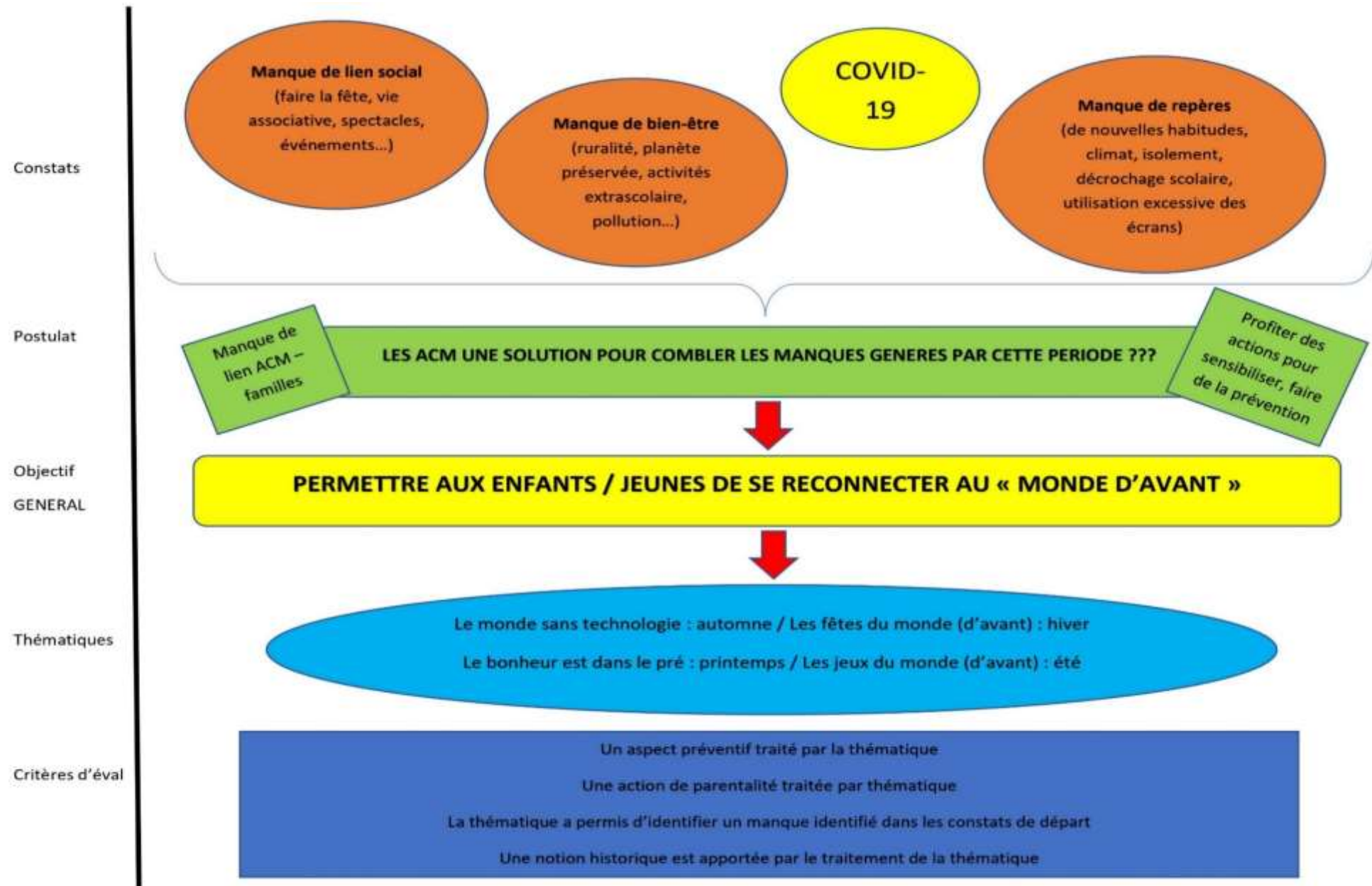
D'un point de vue mental, cette étude montre que 60% des jeunes estiment qu'ils bénéficieront d'une vie moins facile que celle de leurs parents. Les jeunes sont plutôt anxieux par rapport au virus (46%).

Ces études débouchent sur 3 préconisations :

- Intégrer la thématique de santé publique et de santé des jeunes dans les politiques jeunesse locales
- Réinterroger les programmes et les actions
- Favoriser les conventions entre les collèges et les intercommunalités

Face à une telle situation et de tels constats, il est impératif de réagir. Les animateurs ont de moins en moins de temps au contact du public. Celui-ci abandonne progressivement les espaces qui lui ont été créés. Il faut construire de nouvelles intentions, de nouveaux espaces, se réinventer, afin de donner sens et utilité à notre métier. C'est pourquoi face à ce manque de liens sociaux, de repères et de bien être, les acteurs éducatifs doivent se mobiliser afin de pouvoir offrir une alternative identifiée et crédible aux enfants et aux jeunes .

2.3 Synthèse du Projet pédagogique :



Nos intentions pédagogiques :

Dynamique des mercredis :

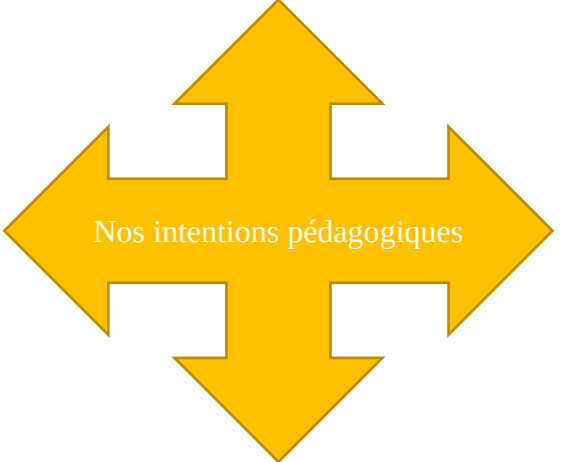
La volonté de l'équipe est de structurer l'accueil de loisirs du mercredi pour prendre en compte de façon optimale les besoins des 3/11 ans.
En dehors des animations proposées, l'idée n'est plus de réfléchir en termes de temps mais d'espaces dans lesquels chaque enfant pourra se déplacer de manière autonome à des moments de la journée définit à l'avance. Le mercredi marquera pour les enfants une rupture avec le reste de la semaine.

Partenariat avec les associations du territoire :

Nous souhaitons développer cet axe afin de proposer des activités éducatives et pédagogiques encadrées par des personnes « compétentes ».
Le tissu associatif de la communauté des communes nous permet de pouvoir diversifier nos plannings d'activités.

Diversité de notre offre en direction du public :

Chaque année, nous constatons une multitude de changement dans les envies et les besoins des enfants et des adolescents. Nous répondons à ce phénomène en diversifiant notre offre (des activités journées, sorties week-end, activités collège, séjours, rencontres avec d'autres publics et événements) en analysant régulièrement nos propositions par des bilans ainsi qu'en mettant à jour notre guide des besoins.



Nos intentions pédagogiques

Travail avec le public :

A travers son objectif pédagogique, l'équipe a fait le choix de prendre en compte la situation sanitaire en France et ses conséquences sur notre public. L'équipe devra être attentive aux nouvelles problématiques que les multiples confinements ont créé. Il devra également instaurer un climat de confiance. Un travail d'échange avec les acteurs éducatifs du territoire sera également poursuivi.

3 Moyens :

3.1 L'équipe pédagogique :

Nicolas COPPIN
Chef de service Enfance- Jeunesse

Titulaire d'une maîtrise STAPS, du concours d'ETAPS, du BAFA. Equivalence BAFD.
Educateur des APS Cat. B

Il occupe les fonctions de direction et d'assistant sanitaire de l'accueil multi-sites en l'absence du directeur de l'ALSH

Raphaël CONSTANTIN
Directeur de l'accueil multi sites 3-17 ans

Titulaire du DEUST STAPS Animation et Commercialisation des
Services Sportifs, du BAFA, du PSC1 et titulaire du BAFD

Billy PAGES

Directeur de l'accueil jeune 14-17 ans et suppléant de Raphaël
Constantin en cas d'absence

Titulaire du BPJEPS loisirs tout public, du BAFA et du PSC1

Alexandre HASSAN
Animateur 10-17 ans

Titulaire du BAFA et du SB.
Adjoint d'animation Cat. C

Référent de la tranche d'âge 10-14 ans, responsable du local jeunes de
BSA en cas d'absence de Raphaël Constantin + Surveillant Baignade

Naïma NEGGAOUI
Animatrice 3-9 ans

Titulaire du BAFA
Adjoint d'animation Cat.C

Référente de la tranche d'âge 3-9 ans. Elle sera responsable de
l'accueil de loisirs 3-9 ans en l'absence de Raphaël Constantin.

Dalila NEGGAOUI
Tournant 3-11 ans

Titulaire du BAFA
Adjoint d'animation Cat. C

Helal BEN MESSAOUD
Animateur permanent 3-17 ans

Adjoint d'animation Cat. C

Olivier MONCOZET
Animateur permanent

Titulaire du BAFA, SB
Animateur territorial Cat. B

Pilote Fête des « Darons », surveillant de
baignade, interventions pédagogiques
dans les écoles

3.2 Les locaux :

Les écoles de Bourg-Saint-Andéol :

Durant les vacances, l'accueil de Loisirs est délocalisé dans une des 4 écoles de la commune qui offre les moyens d'accueillir un nombre plus important d'enfants et ainsi adapter l'offre d'accueil à la demande.

Un accueil de loisirs 3-11 ans à Bourg Saint Andéol :



Le mercredi : Implanté quai Tzélepoglou, il offre une proximité avec le local jeunes qui favorise le travail de passerelle.

Pendant les vacances, les 10-11 ans investissent les lieux, il s'agit de garantir un espace adapté à leurs besoins, notamment celui de se retrouver entre eux (sans la présence des 3-9 ans)



Le local jeunes intercommunal de Bourg Saint Andéol :



Le local est situé à Bourg Saint Andéol sur le quai Tzélepoglou.

Cet espace est un lieu d'accueil pour les 12-14 ans ainsi que le point de départ de toutes les animations.

Néanmoins, les 10-11 ans peuvent de manière ponctuelle venir sur cet espace.

Il mesure environ 40 mètres carrés et peut accueillir 39 personnes au maximum.

Il dispose d'un équipement indispensable à l'accueil d'un public jeune : espace détente, babyfoot, ordinateurs, TV, tables, chaises...

Le projet pédagogique 2018-2019 a permis aux 10-14 ans de réaménager cet espace.



Le Loft, espace Jeunes de Viviers

L'espace jeunes de Viviers se situe au 340, route de Châteauneuf.

Ce local appelé « le loft » est constitué d' :

- ❖ Une salle de 100 m² comprenant un billard, un babyfoot, un espace détente avec canapés, des ordinateurs et d'un espace réunion/projet.
- ❖ Une cuisine équipée
- ❖ Un espace WC et douche
- ❖ Un bureau pour les animateurs
- ❖ Un PIJ

De plus, les jeunes peuvent profiter du stade situé en contrebas du loft ainsi que de la structure multisports (city stade).

Cet espace est un lieu d'accueil pour les 14-17 ans, néanmoins les 10-14 ans peuvent de manière ponctuelle venir sur cet espace.



Ces espaces sont adaptés au public. Ils répondent aux attentes de celui-ci : se retrouver ensemble, s'émanciper, se détendre. Ils permettent aussi à l'équipe d'animation d'organiser des ateliers autour de projets divers, mais aussi d'organiser des permanences et des réunions de préparation.

Le skate parc et le city stade :

Outre les locaux, le Skate Park de St Just/ St Marcel et le city stade de Viviers, sont utilisés dans le cadre de nos animations.

Les gymnases :

Un créneau au gymnase de Bourg-Saint-Andéol nous est attribué le mardi de 20h à 21h30. Il permet d'organiser une animation futsal.

Le parc Neptune :

Cet espace situé à 200 mètres de nos locaux, nous permet de bénéficier d'un parc à proximité pour mener de manière ponctuelle nos jeux extérieurs du printemps à l'automne. Cet espace est :

- Délimité avec différentes zones de jeux permettant d'exercer une vigilance continue sur les enfants.
- Accompagné de consignes claires données aux enfants de façon à empêcher l'accès à la rivière.
- Condamné pour éviter l'accès à la maison, aux garages et au petit bâti le long de la rivière, aux bassins et aux douves (une ouverture ponctuelle de certains espaces peut être envisagée pour la pratique d'activités spécifiques).
- Fermé afin d'éviter la promiscuité avec un autre public.
- Dégagé de tous matériaux de construction entreposés .
- Proscrit en cas d'alerte météo (vent violent, orage...).
- Les enfants devront être munis d'un gilet jaune fluorescent pour les trajets menant de l'ACM au parc.

3.3 Le matériel :

- ❖ 3 à 5 minibus selon la période et 1 voiture
- ❖ Matériel de camping (tentes, tapis de sols, réchaud)
- ❖ Matériel de cuisine (barbecue à gaz, ustensiles de cuisines, vaisselle)
- ❖ Matériel pédagogique (feuilles, stylos, feutres)
- ❖ Matériel sportif (pour activités variées)
- ❖ Matériel de loisirs (frisbees, cerf volants)
- ❖ Matériel audiovisuel (1 caméra semi professionnelle, 2 appareils photos, PC portables et une Go pro)

3.4 Le financement :

La Communauté de Communes a inscrit dans son périmètre de compétence l'action sociale, en direction de l'enfance, la jeunesse et les familles du territoire. Le financement de ces actions est, de fait, inscrit au budget général et fait l'objet d'une construction budgétaire spécifique annuelle.

La collectivité a fait le choix d'émarger au Contrat Enfance Jeunesse CAF/MSA afin de nouer des partenariats financiers et techniques pour mener à bien cette politique sociale. Des aides aux projets spécifiques ainsi qu'une aide au pilotage sont apportées par le Département.

La Communauté de Communes développe également une politique d'investissement conséquente dans l'objectif de moderniser et mettre aux normes ses équipements.

4 Méthodes :

4.1 Une méthode adaptée à chaque tranche d'âge :

La restructuration de l'équipe des permanents et des groupes d'âge voulu par la direction marque une volonté de responsabiliser l'ensemble des agents pour garantir une meilleure prise en compte des besoins, attentes et envies de chaque tranche d'âge. C'est pourquoi, nous organisons l'accueil du public de façon différente.

Des points avec l'ensemble de l'équipe permanente sont organisés régulièrement au cours de l'année. Durant ceux-ci, nous différencions les différents temps d'accueils (mercredis, week end, vacances) afin de pouvoir dresser un bilan de chaque action.

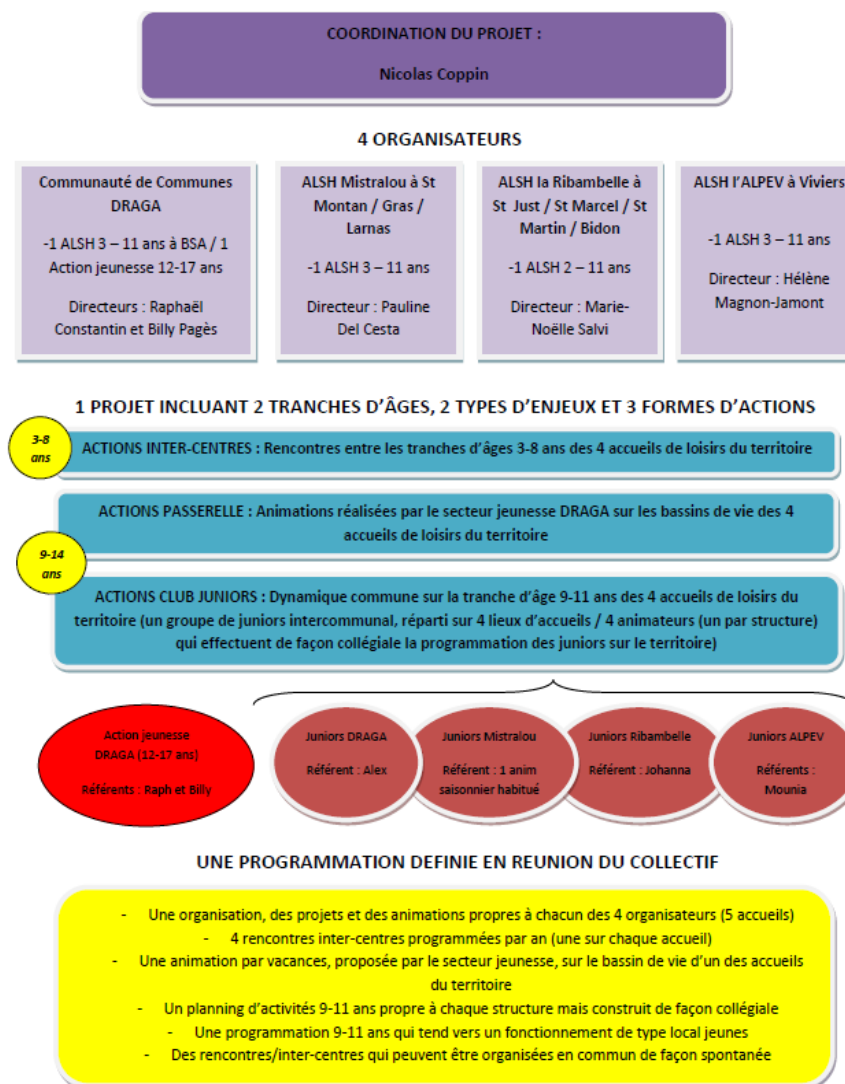
4.2 Le projet collectif ACM DRAGA 2.0:

L'accueil de loisirs intercommunal est engagé dans un projet partenarial avec les ALSH associatifs du territoire qui poursuit des objectifs spécifiques parallèlement au projet pédagogique annuel.

Objectifs :



Organisation :



4.3 Passerelle secteur Petite enfance/Accueil de loisirs 3-5 ans :

L'objet de cette passerelle réside avant tout dans un échange entre professionnels travaillant auprès d'une même tranche d'âge. Les rencontres des différents acteurs de la petite enfance doivent permettre de répondre de façon plus pertinente aux problématiques rencontrées par les familles et les professionnels.

Elles pourront aussi permettre, à terme, d'entreprendre une passerelle favorisant le passage des enfants d'un accueil individualisé vers un accueil collectif.

4.4 Les séjours :

Plusieurs séjours sont proposés au cours de l'année :

- ❖ Un séjour vacances hiver 12 – 17 ans
- ❖ Un séjour accessoire été 8 – 11 ans
- ❖ Un séjour accessoire été 10 – 11 ans (organisé avec les Clubs Juniors du territoire)
- ❖ Un séjour vacances été 12 – 14 ans
- ❖ Un séjour accessoire été 12 – 17 ans
- ❖ Un séjour accessoire automne 12-17 ans
- ❖ Le service se réserve le droit d'organiser d'autres séjours accessoires durant l'année, en fonction des demandes (émises par les jeunes) et des opportunités.



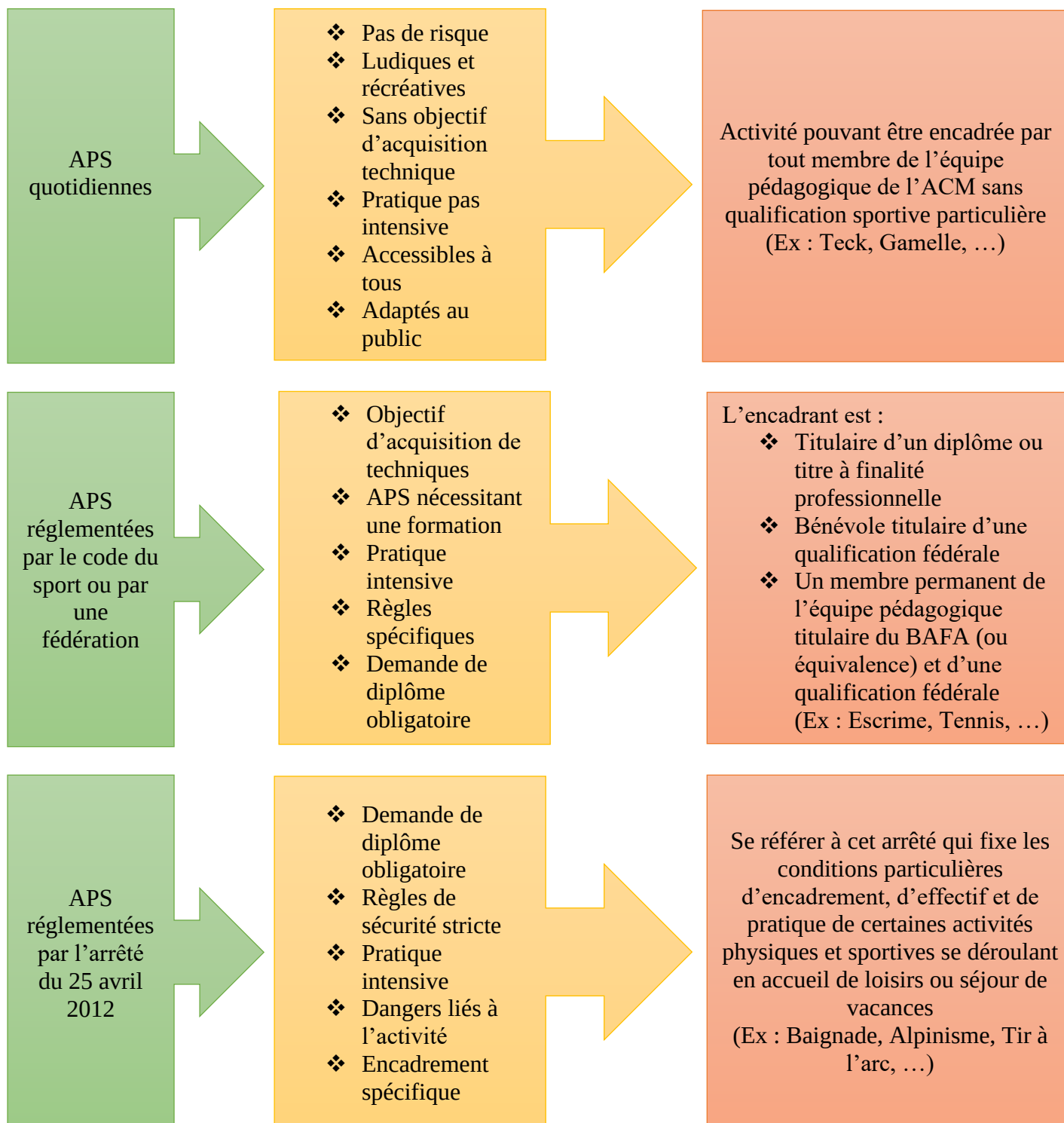
4.5 La pratique des activités physiques et sportives

Vu comme moyen et non pas comme une fin en soi !

En dehors des animations sportives à risques, encadrées par des Brevets d'Etat, toutes les activités physiques seront menées par l'équipe d'animation qui compte 3 animateurs qualifiés (BPJEPS, DEUST STAPS et ETAPS).

Ces derniers permettent l'organisation cohérente de telles animations. Néanmoins, l'équipe utilisera ces APS, non pas dans un esprit de performance et de compétition, mais comme un outil pour atteindre nos objectifs. Les ateliers mis en place par les animateurs respecteront également les capacités des enfants afin que chacun y trouve sa place.

Nous distinguons 3 types d'activités physiques et sportives qui se différencient par leurs caractéristiques et leurs encadrements :



4.6 Information jeunesse :

Dans notre démarche d'encadrement du jeune, le PIJ a un rôle fondamental à jouer afin d'accompagner l'adolescent dans la mise en place de projets, l'information et la prévention aux conduites addictives. Complètement imbriqué au secteur enfance jeunesse, il offrira un espace privilégié aux jeunes pour bénéficier des ressources nécessaires à son épanouissement. La convention PIJ, qui garantit le maintien du label a été résignée au début de l'année 2018. Elle met en avant les particularités de notre projet :

Depuis le départ de notre animatrice du Point Information Jeunesse, la mission d'information aux ados/adultes a été répartie auprès de tous les animateurs jeunesse, même si la référence de cette action est assurée par Billy Pagès (directeur de l'Accueil de Jeunes). Par les actions qu'ils mettent en place mais aussi à l'aide des ressources dont bénéficie le service, les animateurs doivent être en mesure d'informer/renseigner le public qui se rend dans nos locaux ou sur nos actions. Les animateurs auront la responsabilité d'aller à la rencontre de ce public qui peut être en situation d'attente (inscriptions, rendez-vous à la mission locale), à l'intérieur du pôle PE/E/J.

D'après un travail effectué avec l'équipe : Les animateurs jeunesse se sont rendu compte qu'ils remplissaient régulièrement les missions d'Information Jeunesse de façon spontanées, à travers les actions qu'ils menaient. En fonction des connaissances et des compétences de chacun, ils accompagnent le jeune dans sa vie par des échanges, des activités, des conseils... Ils souhaitent poursuivre cette démarche en tentant d'intégrer ces notions de façon plus évidentes et volontaires, lors de la construction de leurs animations. En d'autres termes, la notion d'Information Jeunesse est très vaste, l'animateur ne peut pas se substituer aux professionnels de la santé, de l'orientation, etc... En revanche, il peut-être la 1ère interface avec le jeune pour le guider dans ses démarches ou ses recherches.

Pour conclure, l'Information Jeunesse a évolué. Si elle était transmise de façon descendante auparavant (une personne qui bénéficie des connaissances les transmet à plusieurs personnes), elle se diffuse de façon complètement différente aujourd'hui : en réseau et à l'aide d'outils novateurs et ludiques. L'information jeunesse ne passe plus par de la distribution de ressources mais par une rencontre, un gain de confiance et un accompagnement du jeune (identification et reconnaissance de ses compétences, aide à la démarche). C'est la raison pour laquelle, l'équipe pédagogique souhaite utiliser ses pratiques en y greffant un indicateur IJ qui permettra de vérifier la pertinence de nos actions.

Permanences Information Jeunesse : En période scolaire, le mardi, le mercredi et vendredi de 17h à 19h.

En période de vacances, le mercredi de 10h à 12h.

4.7 L'utilisation des réseaux sociaux :

La présence d'ordinateurs portables dans nos locaux, attire la vigilance des animateurs. En effet, pour éviter tout comportement à risque ou nuisible, l'animateur devra accompagner les jeunes dans leur utilisation de l'outil informatique car sans connaissance, il n'y a pas de sécurité ! C'est en ce sens, que nous avons décidé d'utiliser cet outil qu'à partir de 10 ans.

Ainsi lorsque le public « surfera » sur internet, il lui sera recommandé de protéger sa vie privée et celle d'autrui en prenant conscience des responsabilités liées à la publication en ligne. Il devra également se protéger de tout contenu choquant pouvant se trouver sur la toile.

Aujourd'hui, notre communication passe également par un contact via les réseaux sociaux/ les mails avec les parents. Grâce à ces mêmes moyens, nous pouvons plus facilement capter le public, l'informer, l'animer, l'animateur n'a pas besoin d'être en vis-à-vis avec son public. Par le biais d'un téléphone ou d'un ordinateur, son intervention peut s'avérer tout aussi pertinente. C'est pourquoi, nous demandons aux animateurs permanents de prendre en compte ces nouveaux facteurs de communication.

D'autre part, Nicolas Coppin (chef de service Enfance Jeunesse), Billy Pagès (directeur de l'accueil de Jeunes), Raphaël Constantin et Alexandre Hassan sont engagés dans le dispositif Promeneur du Net dans le but d'investir ces espaces de rencontres et d'échanges privilégiés par les jeunes, pour y faire de l'information,

de la prévention et maintenir une continuité dans les relations et les accompagnements des jeunes. Leurs retours sont une aide précieuse pour l'ensemble de l'équipe.

Afin d'approfondir cet aspect, plusieurs supports sont utilisés par l'équipe :

- ❖ Une page Facebook « secteur enfance DRAGA » en direction des parents et « secteur jeunesse DRAGA » en direction des jeunes facilite notre communication.
- ❖ Les profils Facebook de chaque membre de l'équipe qui permettent de partager le contenu de nos différentes pages.
- ❖ Les animateurs se rendent disponibles via Messenger, what's app pour échanger avec les jeunes, les parents et répondre à leurs questions

L'équipe souhaite travailler également sur une communication plus spontanée et efficace avec les jeunes avec :

- ❖ Des comptes Instagram en direction des 10-14 ans ont été créés. Les animateurs pourront partager en direct les activités auxquelles les jeunes participent et donner plus de visibilité à notre action.
- ❖ La création d'un groupe what's app avec les 12-14 ans afin de pouvoir échanger plus fréquemment avec les jeunes.

4.8 Relations familles :

Il est important pour nous de rencontrer régulièrement les parents, en plus des temps d'inscriptions, durant lesquels nous accordons déjà beaucoup de temps à l'échange. C'est pourquoi, nous mettons en place plusieurs actions :

- ❖ Des événements : Terre des Mômes, ...
- ❖ La Fête des Darons qui a lieu une fois par période de vacances et qui a pour but de partager un moment convivial avec les parents et de présenter les projets menés par l'équipe d'animation. Cet événement est piloté par Olivier Moncozet.
- ❖ Enfin les partenariats réalisés avec certaines associations offrent aux animateurs de nouveaux outils et une autre vision du public, qu'ils peuvent expérimenter en animation locale de proximité.
- ❖ La situation sanitaire actuelle nous a contraint à limiter ces événements. Il est donc important de rester disponible pour échanger avec les familles, que ce soit par téléphone, emails, réseaux sociaux ou au moment des inscriptions ;

4.9 Rôle de l'animateur :

Avant toute chose, l'animateur est le garant de la sécurité physique et affective du jeune. Son rôle principal est de proposer des jeux ou moments ludiques dans le cadre du temps libre des enfants/adolescents (pour cela, il doit donner de l'intérêt au projet, faire preuve de créativité, se renouveler, créer des animations adaptées aux envies des jeunes selon leur âge).

L'animateur doit mettre le public au centre de ses réflexions. Les permanents sont les garants du bon fonctionnement global de la structure, ils doivent assurer le suivi du projet sur le terrain et la dynamique des tranches d'âge. Les saisonniers doivent faire preuve de créativité et ils doivent amener un nouveau souffle au sein de la structure notamment en termes de relationnel avec le public et d'idées.

Pour aider l'animateur dans sa posture, le « guide des besoins » a été créé il y a quelques années par les membres du service enfance-jeunesse. Cet outil regroupe l'ensemble des besoins de chaque tranche d'âge présente dans la structure et constitue un support pour l'ensemble des acteurs de l'accueil de loisirs.

4.10 Réunions de préparation et Homework :

Chaque période de vacances est précédée par deux réunions de préparation pour l'équipe d'animation. Au cours de celles-ci, les animateurs saisonniers peuvent amener leurs réflexions pour enrichir le projet des vacances. Les thématiques des vacances devront également être détaillées durant ces temps de travail.

Les Homework sont des temps de travail collectif réunissant l'équipe des permanents. Ils leur permettent de travailler sur le bilan des vacances, d'assurer le suivi des différents projet et d'affiner les plannings d'activités en prenant en compte le fonctionnement et le budget des vacances.

4.11 Partenaires :

Outre les partenaires financiers qui permettent à l'action d'exister ou d'envisager un développement (CAF, MSA, CG...), les accueils collectifs de la Communauté de Communes apparaissent comme les principaux partenaires du service. Les établissements scolaires et les municipalités favorisent également l'implantation de notre action sur le territoire. Les associations sont également régulièrement sollicitées pour faciliter des projets conjoints et des découvertes ce qui permet de faire évoluer l'action au contact d'autres pratiques.

Afin de communiquer plus facilement auprès du public, nous tentons de cibler des personnes relais sur chaque commune. Ces personnes peuvent être un gardien de gymnase, un commerçant, un parent, un élu... Ils nous font part de leur regard sur la vie du public dans leurs communes respectives : problématiques, lieux de vie, activités, potentialités... Ces relais sont souvent identifiés à partir des événements organisés en partenariat.

Des groupes de veille (associant des partenaires tels que la mission locale, le CMS, les éducateurs spécialisés...) sont organisés sur le territoire. Ils n'ont pas pour objectif de construire des actions mais d'identifier plus précisément les missions et pratiques de chaque entité et d'offrir un espace d'échange autour du public jeune, afin d'élargir nos connaissances à son sujet, découvrir ses problématiques, rester à jour de ses habitudes, etc... Ils doivent permettre aux animateurs de devenir un relais plus efficace des structures compétentes, auprès des jeunes et de leurs familles.

Nous faisons également partie de plusieurs dispositifs tels que :

- ❖ Le projet AJIR qui est porté par le service Jeunesse/vie associative du département et qui se définit comme une stratégie innovante dans la manière de mener l'action publique en direction de la jeunesse, une stratégie qui replace le jeune au centre des actions, qui le considère comme une véritable ressource pour le territoire et qui lui donne la possibilité d'être l'auteur de son parcours de vie. Celui-ci se met en place par l'intermédiaire de rencontre entre structures et partenaires, d'évènement, de formation, d'échange, ...
- ❖ Le collectif des ALSH Sud Ardèche qui permet aux structures d'échanger sur des projets communs, des réalités de chacun et des outils mis en place. Ces rencontres ont lieu une fois par semestre.
- ❖ Le dispositif PédaGoJeux dont Alexandre Hassan est ambassadeur. C'est un réseau de partenaires investis dans la prévention et la sensibilisation autour du jeu vidéo. Ces ambassadeurs sont issus de structures nationales ou locales de la sphère publique, des associations ou encore des professionnels en contact avec les familles : établissements scolaires, collectivités territoriales, bibliothèques, médiathèques, ludothèques, EPN, associations sportives, de jeux vidéo, de jeunesse, familiales, de protection de l'enfance, professeurs, assistantes maternelles... Ils s'engagent à relayer les informations et les positions PédaGoJeux lors des actions qu'ils mènent (sensibilisation, prévention, information du public, ateliers d'initiation, de découverte, de créativité...).

5 Organisation

5.1 L'accueil des 10-17 ans :

Même si ce projet pédagogique détaille la méthode de prise en charge 3-14 ans, il est important de préciser que la démarche pédagogique de l'équipe d'animation englobe les 14-17 ans (qui sont rattachés administrativement à l'Accueil de Jeunes). En effet, pour favoriser les passerelles entre les tranches d'âges, mais aussi proposer un contenu adapté aux pré adolescents, en fonction de leur degré de maturité, les animateurs réfléchissent à des projets et des contenus 10 – 17 ans, qui sont ensuite ajustés en fonction de l'âge des jeunes. L'enjeu est aussi de préparer les plus jeunes à un accueil sous une forme plutôt libre. C'est pourquoi des actions communes (séjours, animations journées etc...) et un travail de concertation entre les animateurs jeunesse, est réalisé fréquemment.

En résumé, la démarche de prise en charge des 10-17 ans se décline sous 3 formes :

- La forme adolescente 14-17 ans (grande liberté et autonomie)
- La forme pré adolescente 12-14 ans (liberté et autonomie modérée)
- La forme juniors 10-11 ans (découverte d'un fonctionnement préados avec les prémisses d'une organisation jeunesse).

Le projet Accueil de Jeunes a donc la particularité de n'être destiné, en théorie, qu'aux 14-17 ans, mais de guider 2 autres tranches d'âges (les 10-11 ans et les 12-14 ans), qui se trouvent à cheval entre la démarche pédagogique et le fonctionnement de l'Accueil de Loisirs 3-17 ans et celui de l'Accueil de Jeunes 14-17 ans.

5.2 Le planning d'activités :

Chez les 3-9 ans, le matin chaque animateur propose des activités de 20 minutes (pour les 3-5 ans) et de 30 minutes (pour les 6-9 ans) afin de décloisonner le groupe, proposer des animations diversifiées (manuelles, d'expression, sportives, ...) et éviter une lassitude des enfants face aux animations trop longues. L'après-midi est propice à des animations fil rouge ou de plus grande envergure. Pour ce public, nous proposons aussi des sorties journées.

Les 10/14 ans disposent durant les vacances d'un espace d'activité hors de la structure principale mais également de deux véhicules qui leur garantissent une plus grande mobilité.

Des temps projets sont menés auprès de ces deux publics afin d'opérer une action pédagogique. La méthode est propre à chaque animateur. Des sorties nouvelles permettent à ces deux tranches d'âge de découvrir de nouveaux champs culturels, sportifs et artistiques.

Des veillées ou des soirées sont proposées régulièrement aux 8/14 ans.

Des sorties week-end sont mises en place pour les 10/11 ans et les 12/14 ans hors des périodes de vacances.

5.3 Inscriptions et offre d'accueil :

Offre d'accueil	Mercredi	Hiver	Printemps	Juillet	Aout	Automne
3-5 ans	8 (Naïma)	16 (2 animateurs)		32 (3 animateurs)	32 (3 animateurs)	16 (2 animateurs)
6-9 ans	24 (Dalila + Alex)	36 (2 animateurs)		48 (3 animateurs)	36 (2 animateurs)	36 (2 animateurs)
10-11 ans		12 (Alex ou Helal ou 1 animateur)				
12-14 ans	12 adolescents pouvant éventuellement être accueillis sur demande	12 (Alex ou Helal ou 1 animateur)				
Tournants 3-9 ans	Helal	Dalila + Naïma		Dalila + Naïma		Dalila + Naïma
Tournant 10-14 ans		Alex ou Helal				

Le travail et les résultats enregistrés depuis 2018, quant à l'accueil des familles, nous incite à poursuivre nos efforts tout au long de cette nouvelle année. C'est grâce à ce relationnel qu'un nouveau système d'inscription (moins contraignant pour les familles) a été mis en place. La présence du directeur lors des temps d'inscription est primordiale pour garantir une plus grande sérénité chez les familles utilisatrices du service.

5.4 L'accueil des jeunes porteurs d'un handicap :

Nous mettons en œuvre tous les moyens possibles afin d'accueillir des jeunes porteurs de handicap. En premier lieu, les 2 espaces jeunes sont accessibles en fauteuil roulant et équipés de sanitaires répondant aux normes fixées par la loi sur l'accessibilité du 11/02/05.

Les travaux réalisés dans l'accueil de Loisirs il y a quelques années, permettent de répondre à ces exigences. De plus, nous respectons plusieurs étapes pour faire en sorte d'accueillir des jeunes porteurs de handicap de la manière la plus adaptée.

- ❖ Prise de contact téléphonique avec les parents
- ❖ Prise de rendez-vous avec les parents et leur enfant.
- ❖ Le premier jour d'activité : présentation du jeune au groupe pour faciliter son acceptation.
- ❖ Durant la journée : l'équipe d'animation veille à ce que le groupe accueille les différences des uns et des autres en répondant aux questions éventuelles.

La formation dispensée à l'équipe par le collectif des Directeurs Sud Ardèche, en septembre 2017 a également permis aux animateurs d'appréhender les différentes formes de handicaps et de trouver des réponses aux questionnement qu'ils pouvaient avoir. L'animateur doit faire preuve de souplesse dans ses pratiques (pédagogie de la liberté, modulation des règles) pour s'adapter aux caractéristiques de chaque enfant.

Le directeur échangera plus régulièrement avec les directeurs des collèges et écoles du territoire afin de faciliter l'accueil de ces jeunes. Il développera également la communication avec les partenaires sociaux de la Communauté des Communes pour garantir un suivi pertinent des enfants.

5.5 L'assistant sanitaire :

Les directeurs de l'accueil multi-sites, de l'accueil de jeunes et des séjours vacances sont les assistants sanitaires des accueils. Ils sont titulaires du PSC1 et utilisent des trousseaux de secours pour soigner les blessures et petits bobos. En cas d'accidents, ils connaissent le protocole à suivre : connaissance des fiches sanitaires, appel des pompiers, et déclaration aux assurances.

Les adjoints des accueils sont les suppléants des assistants sanitaires en cas d'absence des directeurs.

5.6 Gestion de la crise sanitaire :

Notre service a été fortement impacté par la crise sanitaire liée au CoVid19. Durant les différentes périodes de confinement, nous avons dû organiser le travail collectif à distance (télétravail) par la formation de groupes de travail afin d'assurer une continuité dans la prise en charge du public.

Aujourd'hui, notre fonctionnement est directement impacté par les mesures gouvernementales et les différents protocoles sanitaires que nous recevons, selon l'évolution de l'épidémie en France. C'est pourquoi, le directeur se tient informé régulièrement des nouvelles mesures, afin de pouvoir adapter le fonctionnement de la structure au gré des nouveaux protocoles. Il prend en compte, les locaux mis à disposition ainsi que les moyens humains dont le service dispose.

Les constats dressés par l'équipe pédagogique dans l'élaboration de ce projet sont directement liés à cette crise et aux répercussions qu'elle a sur notre public et sur la société.

Nous devons donc faire preuve une nouvelle fois cette année, d'une plus grande capacité d'adaptation afin de mieux répondre à ces enjeux sanitaires.

Les protocoles, que nous recevons régulièrement, régissent notre gestion vis-à-vis des thématiques suivantes :

- ❖ Le locaux et lieux d'activités
- ❖ L'accueil des mineurs
- ❖ La restauration
- ❖ Le suivi sanitaire
- ❖ Les déplacements

5.7 Les repas et le nettoyage des locaux :

Les repas pour les enfants du centre de loisirs sont livrés par un prestataire spécialisé « API ». Chaque matin, l'équipe de direction est en charge de réceptionner les repas en appliquant le protocole d'hygiène. Deux agents de service sont en charge d'organiser les repas (remise en température des plats, mise en place du réfectoire et nettoyage) et de nettoyer les locaux chaque jour (sanitaire, salles d'activités, cuisine). Laurence Consolo, agent de service enfance jeunesse intercommunal est chargée de la coordination de ces tâches et du protocole.

Les adolescents doivent amener leur propre pique-nique chaque jour d'activité.

6 Système d'évaluation :

Effectifs :

Le nombre de participants à chaque activité et à chaque étape du projet global, est un bon indicateur de l'intérêt que les jeunes portent à celui-ci. Préciser le sexe, l'âge et le lieu de résidence.

Critères d'évaluation :

- Un aspect préventif traité sur chaque thématique
- Une action de parentalité traitée sur chaque thématique
- La thématique a permis de combler un manque identifié dans les constats
- Une notion historique est apportée par le traitement de la thématique

Evaluation de l'équipe d'animation :

Par le biais de concertations régulières et de bilans écrits évaluant les objectifs d'animation.

Bilan final :

En septembre 2022, nous pourrions dresser un bilan global de l'atteinte des objectifs pédagogiques, en regroupant ces différents systèmes d'évaluation.